

**Une vision renouvelée  
du système professionnel  
en santé et en relations humaines**

**DEUXIÈME RAPPORT**

du Groupe de travail ministériel sur les professions de la  
santé et des relations humaines

Juin 2002

Québec 

### **Notes au lecteur :**

- ↪ Au moment où le Groupe de travail ministériel sur les professions de la santé et des relations humaines termine la rédaction du deuxième rapport, le projet de loi n° 90, « *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé* », a été présenté à l'Assemblée nationale par M. Paul Bégin, ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

Le projet de loi s'inspire du premier rapport publié par le Groupe de travail. La publication de ce premier rapport avait donné lieu à une consultation, dont les résultats ont été portés à l'attention du Groupe de travail. Le Groupe de travail a tenu compte de cette information pour formuler les recommandations contenues au deuxième rapport.

- ↪ Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. L'utilisation du mot professionnel fait référence aux membres des ordres.